

# MESURES DE PROTECTION SANITAIRE

---

Chers parents, chers enfants,

La rentrée scolaire aura lieu Lundi 25 Janvier 2021 à 7 h 50. Afin de garantir la sécurité de tous, voici le protocole sanitaire en vigueur.

L'organisation tient compte de la présence des classes de Bellemène.

## PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCE Rentrée de Janvier 2021

### 1. Mesures pour les personnes ayant voyagé

---

Afin d'éviter la transmission de la COVID-19 et de lutter contre le virus et ses variants, tous les voyageurs arrivant à La Réunion à compter du **18 janvier 2021** s'engagent, conformément à l'arrêté préfectoral 2021-57 du 16 janvier 2021, à respecter un isolement de 7 jours et à réaliser au terme de cette période un test PCR. Tous les élèves de retour de voyage doivent respecter la même règle de septaine à domicile que les adultes. Les parents sont invités à prendre contact avec l'école ou l'établissement pour la mise en place de la continuité pédagogique.

Si tel est le cas merci de compléter et d'adresser à l'école le document prévu à cet effet, disponible sur le blog de l'école.

### 2. Mesures d'hygiène et de sécurité

---

Le protocole sanitaire mis en place en début d'année scolaire est maintenu. Il est renforcé selon les règles éditées ci-dessous.

#### a. Rappel du protocole de la rentrée 2020

---

**Avant l'arrivée à l'école**, les parents sont invités à **prendre la température** de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière.

L'accueil du matin se fait de la même manière : **arrivée des élèves de Bras Canot de 7 h 50 à 8 h 00**. Arrivées des classes de Bellemène vers 8 h 20 / 8 h 30.

Le port d'un masque «grand public» reste obligatoire pour les personnels, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Concernant le port du masque par les élèves : en école maternelle, les enfants ne portent pas de masque ; il est conseillé pour les élèves en école élémentaire dans l'académie.

La distanciation physique est maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes).

Le lavage des mains est réalisé a minima à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le respect des gestes barrière est poursuivi.

Les **accompagnateurs** ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et **désinfection des mains** et ils doivent porter un **masque** de protection.

Le nettoyage et l'aération des locaux est renforcé.

#### b. Organisation de la restauration scolaire

---

Afin d'assurer le non brassage des élèves à la cantine, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble, toujours à la même place, en maintenant une distanciation d'au moins un mètre avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est obligatoire. Les tables sont séparées.

L'effectif de l'école ne nécessite pas un ajustement des services de cantine.

L'entrée dans le réfectoire se fait dans un ordre établi par niveau de classes. Les classes de maternelle de Bellemène et celle de Bras Canot déjeunent au premier service, ainsi que la classes de MS-GS-CP.

Les 3 autres classes d'élémentaires font partie du 2<sup>ème</sup> service.

#### c. Le temps de pause méridienne

---

Les classes de Maternelle de la TPS à la MS regagnent leur classe après la restauration.

Les classes de GS occupent la partie gazonnée.

Les classes élémentaires, avant et après la restauration, sont réparties sur le terrain par classe, dans des zones définies et identifiées par des plots.

#### d. La récréation

---

Tout comme lors de la pause méridienne, les classes font leur récréation dans des espaces séparés définis :

- les 3 classes de maternelle de Bellemène situées au bas (Bâtiments D et E) et celle de Bras Canot se partagent la zone gazonnée.
- les 2 autres classes de maternelle de Bellemène se partagent le préau
- les 3 classes d'élémentaire sont réparties sur le terrain de sport comme pour la pause méridienne.

#### **Problèmes identifiés :**

En cas de pluie ou de fort soleil, les classes qui sont habituellement sur le terrain doivent être regroupées sous le préau.

Un brassage inter classes ne peut être évité lorsque les 3 classes d'élémentaires se rendent à la piscine sur le même créneau : partage des vestiaires, séances nécessitant des groupes de niveaux qui ne correspondent pas aux classes.

### **3. Organisation des activités et de l'EPS**

---

Les activités physiques et sportives en espace clos sont réorganisées. Les brassages ne sont pas possibles et la distanciation physique en EPS est accrue (2 m.). Poursuite de la suspension des sports de contact.

Vous pouvez retrouver ce protocole sur le blog de l'école :  
<https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740616b/>

Pour toute question, vous pouvez nous contacter : **ce.9740616B@ac-reunion.fr** (ou par téléphone 0262 32 70 91 - jour de décharge de direction : le lundi)